



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Se baigner au pourtour de l'île de Montréal, c'est possible!

Montréal, le 14 juillet 2011 – Vous avez envie de sauter à l'eau et de vous baigner dans le fleuve Saint-Laurent? N'attendez plus! Le Comité citoyen Montréal Baignade est heureux d'inviter les citoyens de la métropole et des environs à reconquérir, le temps d'une saucette matinale, un usage oublié du fleuve : la baignade! C'est un rendez-vous le vendredi 15 juillet 2011, à 7 h 45 au Quai Jacques-Cartier du Vieux-Port de Montréal.

QUOI : Un saut dans le fleuve!

QUAND : Vendredi 15 juillet, arrivée 7 h 45, saut collectif 8 h

OÙ : Quai Jacques-Cartier du Vieux-Port de Montréal

COMMENT : Inscrivez-vous au www.montrealbaignade.org pour recevoir toutes les informations et valider votre présence.

Le Comité citoyen Montréal Baignade organise cette baignade annuelle depuis sept ans déjà afin de revendiquer la mise en place d'infrastructures facilitant l'accès à la baignade autour de l'île de Montréal et de sensibiliser la population montréalaise à l'importance de protéger l'eau du fleuve.

« Chaque été, le tiers de la population montréalaise emprunte les ponts et quitte Montréal pour aller se baigner. Les Montréalais sont confrontés à un paradoxe : quitter une île qui compte 315 kilomètres de rives pour accéder aux berges et à l'eau. Il est temps pour Montréal d'assumer pleinement son caractère insulaire et d'investir dans des projets concrets et réalistes d'accès à l'eau. Les activités liées à l'eau doivent devenir un élément central de l'image de marque de notre ville », résume Chantal Rouleau, mairesse de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

En attendant les consultations publiques sur la plage

« Je tiens à féliciter le Vieux-Port pour l'initiative de mettre en place, en 2012, une plage sur le bord du fleuve », mentionne Pierre Lussier, vice-président directeur du Jour de la Terre Québec. « Toutefois, nous attendons avec impatience les consultations publiques sur ce projet d'investissement de plus de 180 000 000 \$ pour l'ensemble des infrastructures. L'emplacement de la plage tel que proposé me surprend! Nous pensons que si la plage était déplacée du Quai de l'horloge, où le courant est trop fort, vers le Quai Jacques-Cartier, Montréal se démarquerait de Paris et offrirait la baignade à sa plage! », renchérit-il.

« La baignade est possible et très agréable! Il est certain qu'il n'est pas toujours facile de convaincre les gens de participer. Le fleuve a longtemps été synonyme de pollution! Mais ce n'est plus le cas et il est de notre droit de profiter de nos rives, surtout quand la chaleur nous pousse naturellement à vouloir nous jeter à l'eau! », mentionne avec enthousiasme Pierre Valiquette, vétéran baigneur du fleuve Saint-Laurent et membre du Comité citoyen Montréal Baignade. Rappelons que le Réseau de suivi du milieu aquatique (www.rsma.qc.ca) effectue et diffuse de manière hebdomadaire l'analyse de la qualité bactériologique de l'eau en rive sur plus de 100 points autour de l'île de Montréal.

Comité citoyen Montréal Baignade

Le Comité citoyen Montréal Baignade est un groupe de citoyens montréalais préoccupés par le manque d'accès publics aux berges et à l'eau du fleuve Saint-Laurent, ceinturant l'île de Montréal. Chaque année, ils se réunissent durant la période estivale pour le Grand Splash afin de faire valoir leurs revendications auprès des élus et des citoyens. Depuis 2003, de nombreux citoyens et citoyennes se sont investis à la cause. www.montrealbaignade.com

Imaginez, une plage accessible du centre-ville. Un saut dans l'eau sur l'heure du midi ou après une chaude journée de travail! C'est possible!

-30-

Source :

Marilyse Paquin, Jour de la Terre Québec, 514-462-2488

Pour plus d'information :

Marc-Antoine Pouliot, Bureau des élus, Arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, 514-592-6860